



Techniciennes ou techniciens en travaux pratiques

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche une technicienne ou un technicien en travaux pratiques pour occuper un remplacement à temps plein afin de contribuer activement à la réussite de TOUS ses élèves.

Être technicienne ou technicien en travaux pratiques au CSSDM, c'est

- Travailler au sein du plus grand réseau d'écoles de la métropole, accessible en transport en commun
 - Avoir la possibilité de choisir votre secteur géographique dans le territoire du CSSDM
 - Accéder à des formations permettant le développement professionnel, selon l'emploi occupé
 - Avoir une conciliation entre le travail et la vie personnelle: occupez un emploi de jour ou de soir, du lundi au vendredi, adapté à vos disponibilités (selon le poste)
 - Bénéficier des avantages sociaux de la fonction publique (fonds de pension à prestations déterminées, assurances collectives, vacances, etc.), déclinés selon l'emploi occupé*
 - Avoir la possibilité de 4 semaines de vacances, après seulement une première année à l'emploi du CSSDM (selon le poste)
 - Bénéficier de rabais corporatifs pour les employés (activités physiques, santé et bien-être, activités sociales, transport, assurances, téléphonie, lunetterie, informatique)
- *des conditions liées à la convention collective s'appliquent

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consultez la [carte des territoires](#).

Rôle et responsabilités

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à assister le personnel enseignant dans la préparation, la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire, de stage ou d'atelier.

Plus particulièrement cette personne est notamment responsable de :

- Exercer, selon les besoins, des fonctions de démonstrateur, de moniteur, d'instructeur et de répétiteur.
- Préparer le matériel exigé pour les séances de laboratoire, d'atelier ou de stage.
- Procéder au montage des appareils et des instruments de laboratoire et préparer le matériel nécessaire à l'apprentissage individuel ou en microgroupe dans le cadre de l'enseignement personnalisé.
- Participer au choix des appareils, outils, machines et instruments. Les assembler au besoin et en assurer le fonctionnement ainsi qu'une utilisation rationnelle, de même que leur distribution au moment requis.
- Étudier le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin de les adapter aux besoins spécifiques du personnel enseignant ou des élèves.
- Récupérer le matériel (les éprouvettes ou autres) lorsqu'il n'est plus requis en classe et en assurer le contrôle : le vérifier, l'entretenir et voir à son remplacement s'il y a lieu.
- Informer et conseiller les stagiaires dans le choix des expériences et du matériel pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs d'apprentissage.
- Calibrer, entretenir et réparer les appareils, les instruments et les outils électromécaniques de laboratoire.
- Tenir à jour l'inventaire du matériel et préparer les demandes pour renouveler les stocks.

- Accomplir, sur demande, toute autre tâche connexe à sa fonction.

Qualifications requises – Correspondre à l’une des 5 options suivantes :

Option 1 : Être titulaire d’un diplôme d’études collégiales (DEC) en technologie de l’eau

Option 2 : Être titulaire d’un diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques d’analyse biomédicales

Option 3 : Être titulaire d’un diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques de santé animale

Option 4 : Être titulaire d’un diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques de laboratoire avec spécialisation en biotechnologies ou chimie analytique

Option 5 : Être titulaire d’un diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) dans l'une des disciplines suivantes :

- Chimie
- Biochimie
- Biologie médicale ou biologie en apprentissage par problèmes
- Physique

Compétences recherchées

- Savoir maîtriser les différents outils de équipements utilisés dans les laboratoires et les ateliers
- Avoir une excellente compréhension et application des normes de sécurité en laboratoire afin de prévenir les accidents
- Démontrer une bonne capacité de communication avec les enseignants, les étudiants et les autres membres du personnel

Rémunération et conditions de travail

Taux horaire variant de **27,07\$ à 36,14\$/heure (27,75\$ à 37,04\$/heure à compter du 1^{er} avril 2026)** selon votre scolarité et vos expériences de travail.

Les attestations d’expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l’entrée en fonction pour que l’ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d’heures travaillées, nom de l’employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d’expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Autres informations

- **Processus de sélection :** entrevue de sélection et test écrit en lien avec les fonctions principales du poste
- **Date d’entrée en fonction :** Dès que possible

Pour postuler

Cliquez ici pour déposer votre candidature et contribuer à la mission éducative du plus grand Centre de services scolaire au Québec : <https://atlas.workland.com/work/67301/techniciennes-ou-techniciens-en-travaux-pratiques?source=AMEQ>

Date limite pour postuler : 31 mars à 23h59



Le CSSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s’est doté d’un Programme d’accès à l’égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l’assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la [Loi sur la laïcité de l’État](#) (la « LLÉ ») ainsi que depuis le 30 octobre 2025 à la [Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l’éducation et modifiant diverses dispositions législatives](#) (la « LRL »). La LLÉ et la LRL prévoient notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l’état et ses

principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes, dont l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la liberté de conscience et la liberté de religion.

La LRL prévoit, entre autres choses, l'interdiction du port d'un signe religieux à tout membre du personnel du centre de services scolaire qui se trouve sur les lieux mis à la disposition d'une école ou d'un centre ou est en présence d'un élève. L'interdiction s'applique au personnel embauché après le 19 mars 2025 ou ayant changé de fonction après cette date.

Ces lois prévoient également l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert.

De plus, la LRL a également pour objet de promouvoir, notamment dans le cadre des services éducatifs, la qualité du français, seule langue commune de la nation québécoise, au sein du système scolaire public afin de permettre l'adhésion et la contribution de tous à la culture distincte de cette nation.